



DEMANDE AUTORISATION DE VOIRIE POUR POSE ÉCHAFAUDAGE

ATTENTION : CE FORMULAIRE NE VAUT PAS AUTORISATION DÉFINITIVE
(Les conditions définitives seront définies dans l'arrêté municipal)

 Formulaire à retourner au secrétariat des Services Techniques de la Mairie des Arcs (accueilst@lesarcssurargens.fr) 15 jours ouvrés avant le début des travaux.

TOUT FORMULAIRE INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Courriel : _____

2. INFORMATIONS DU CHANTIER

Adresse du chantier : _____

Pour le compte de M./Mme : _____ Tél : _____

N° de parcelle : _____ N° PC : _____

(ou Déclaration préalable OBLIGATOIRE – Si non applicable précisez la raison) : _____

3. DÉTAILS TECHNIQUES

Raison de la demande (réfection façade, toiture...) : _____

Nature des travaux envisagés : _____

Date de début/fin des travaux : du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

4. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

L'échafaudage doit être vérifié par un bureau de contrôle agréé avant utilisation (rapport transmis sous 5 jours). Attestation d'assurance annuelle requise pour le montage par entreprise spécialisée. *Toute dégradation occasionnée sera réparée aux frais du demandeur.*

Date

Lieu

Signature

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
AVIS SERVICE URBANISME	AVIS CHEF DE BUREAU VOIRIE
(Favorable / Défavorable)	(Favorable / Défavorable)
Date	Date
Signature	Signature